

Non à l'arasement du barrage de Bigny

Le barrage de Bigny est à l'Etat, sur sa rive gauche un canal de dérivation appartient à l'usine Smurfit Kappa .

Sur les berges de ce canal les anciennes forges aujourd'hui « La Petite Forge » ont été restaurées et sont inscrites à l'inventaire supplémentaire des monuments historique.

Depuis 2004, les services de l'état (DDT , DREAL...poussés par l' Onéma) engagent des études très coûteuses (5 à 6) afin de nous convaincre que le barrage doit être **effacé** .

Les comptes rendus rédigés par un membre de la DDT font ressortir les conclusions suivantes :

- coût de réhabilitation trop élevé (montant surévalué)
- Passe à poisson obligatoire (montant indiqué correspondant au montant d'une passe à poisson pour un barrage supérieur à 5 mètres alors que celui de Bigny est inférieur à cette hauteur.)
- Production d'hydroélectricité non rentable
- Très mauvais état, plus d'entretien, risque de rupture...

Par contre les chiffres du coût de l'effacement sont toujours sous-évalués
Effacement seul sans mesure d'accompagnement obligatoire, ni prise en compte du projet de maintien en eau du canal.

Nos observations nos réflexions lors des réunions sont totalement ignorées.

Aujourd'hui, le seul objectif de l'**ÉTAT** est de détruire tous les petits barrages autrefois appelés digue, alors qu'au 16^{ème} siècle ces retenues d'eau servaient à la régulation des crues et des voies navigables. Ces digues maintenant des barrages ne figurent pas sur les cartes du STAGE (plan de gestion de la Loire 2009.2013)

Les services de l'état se retranchent derrière de belles expressions :

Grenelle de l'environnement, loi sur l'eau, transport des sédiments, continuité écologique, libre circulation piscicole, préservation de l'écosystème aquatique, biodiversité....

tout simplement pour atteindre leur objectif **araser les barrages.**

L'argent du contribuable ne devrait il pas servir à préserver notre environnement protéger notre patrimoine plutôt que le dilapider pour effacer des barrages producteur d'hydroélectricité (énergie verte, seule énergie ne produisant pas de gaz à effet de serres).

Notre action :

Arrêter les services de l'état de dilapider l'argent public et nous retrouver sur un vrai projet :

**Production d'hydroélectricité, Libre circulation piscicole,
Préservation du patrimoine, Maintien en eau du canal, DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE DE LA VALLEE DU CHER**

Une enquête publique

PROJET D'ARASEMENT DU BARRAGE DE BIGNY

A lieu du 22 février au 24 mars

Mairie de : Vallenay, S-Loup des Chaumes, Bruère et Farges-Allichamps

Nous ne céderons pas au projet de l'arasement du barrage de BIGNY et devenir le N°1, « exemple parfait de l'effacement de l'ensemble des barrages » de la vallée du Cher.

Nous allons devoir nous mobiliser tout prochainement

Merci de nous soutenir, diffuser ce message autour de vous.

[Mail her-bigny-vallenay@orange.fr](mailto:Mail-her-bigny-vallenay@orange.fr),